



**DONNEMAIN. 4 DECEMBRE 2015.
HOTEL BEUCE ET PERCHE.
PV DE LA REUNION DES COMMISSIONS TECHNIQUE ET GRANDES EPREUVES.**

Membres présents : Jean Michel GRIGNON, Jean Claude POINSIGNON, Jean Luc QUERNEC, Frédéric LINARD, Thierry THEAUDIN, Patrice FASQUEL, Jacques GOUPIL, Edmonde VILAIN, Daniel DEPALLE.

Membre excusé : Daniel LAPIERRE.

Membre absent : Patrick SOLBES.

Jean Michel ouvre la séance à 9 h 30 et propose de commencer par les grandes épreuves.

Jean Luc : notre ami René Cathelin ne pouvant malheureusement plus poursuivre son activité au sein du Comité Directeur, il est nécessaire de redistribuer les responsabilités sur les Grandes Epreuves.

- Championnat de France des Clubs : Edmonde VILAIN.
- Coupe de France : Patrice FASQUEL.
- Coupe de France Carpe : Thierry THEAUDIN.
- Coupe de France et Championnat de France par équipes Plombée : Jean Luc QUERNEC.
- Coupe de France Vétérans : Daniel LAPIERRE.
- Coupe de France et Clubs Corps : Daniel DEPALLE / Ollivier AFFILE.
- Coupe de France Féminines : Jean pierre DUBOIS.

Championnat de France des CD : peu de comités (2 ou 3) ont manifesté leur désaccord sur la suppression de cette épreuve qui ne présentait plus d'intérêt.

Pour la finale des Clubs : maintien des 60 équipes et des 2 manches.

La date limite des inscriptions sera fixée au 15 mai avec règlement OBLIGATOIRE.

Les CR encaisseront les règlements des équipes et transmettront un chèque global à la responsable de l'épreuve.

Une candidature pour l'organisation : TOUL / GONDREVILLE . Le programme est terminé, toutes les autorisations ont été demandées.

Pour la Coupe de France : les deux manches sont conservées. 2 candidatures : GRAVELINES (candidature 2015) et DOUY.

Pêche à la Plombée : le vainqueur de la Coupe de France ne sera plus qualifié directement pour la 1^{ère} division.

L'édition 2015 de la Coupe jumelée avec un championnat par équipe a connu un grand succès mais l'organisation n'a pas été chose aisée. La grille pour le tirage au sort , jumelée sur les deux épreuves, n'a pas été facile à établir avec, en plus, une gestion des forfaits de dernière minute compliquée.

Il faut remercier toute l'équipe d'Alain MARCIREAU pour le travail considérable réalisé.

Malgré ce succès, la formule ne semble pas être la meilleure, une épreuve individuelle et une épreuve par équipe n'ont pas la même approche pour les participants.

Thierry : avec la modification du Challenge Rive de Ploermel (changement de dates et de règlement) le week end de l'Ascension est libre. Il serait possible de consacrer cet espace entièrement à la pêche à la plombée avec, par exemple, le championnat par équipe le jeudi et le vendredi et la coupe le samedi et le dimanche.

Une candidature avec RIEUX.

Projet de coupe de France féminines.

Jean Luc : le championnat de cette année a connu une participation réduite et un écart de niveau entre les filles beaucoup trop important.

La création de cette coupe de France en deux manches de 4 heures, ouverte à partir des U18 (y compris les nouvelles licences) servira de qualification pour le championnat qui se déroulera à effectif réduit, 18 par exemple, en 3 manches sur 3 jours. 8 seront maintenues, les descendantes devront repasser par la Coupe.

Une candidature pour cette organisation : DAMPIERRE EN BURLY.

Carpe à la grande canne.

Thierry : en 2015, 319 participants aux épreuves qualificatives pour 60 qualifiés pour la Finale. Pour 2016, maintien de l'épreuve mais avec 10 zones au lieu de 9 pour les qualificatifs. La zone I actuelle étant coupée en deux, partie Rhône Alpes (I) et partie PACA (J)

La demande d'une grande majorité des pêcheurs concerne la mise en place d'un championnat. Une proposition d'organisation sera faite lorsque nous parlerons des championnats.

Accord pour le passage en 10 zones.

Toutes ces propositions sont à valider par le Comité Directeur.

Jean Michel : nous passons au second point de l'ordre du jour, Championnats pêche mixte et moulinet.

Jean Claude : vous avez reçu divers documents concernant les championnats. Je vous rappelle les grandes lignes.

Licences 2015 : 5199 (sauf Clubs) dont 3296 Seniors, 1338 Vétérans, 166 U23, 204 U18, 195 U14.

Championnats de CD pêche mixte : 1796 participants pour un total de 90 championnats.
3 CD n'ont pas disputé de championnat pêche mixte cette année : le 14, le 13 et le 08.

Championnats CR pêche mixte : 703 participants pour 23 championnats (le Centre et l'Île de France ont 2 Régionaux)

Championnats de CD pêche au moulinet : 623 participants pour 46 championnats. 35 CD n'ont pas organisé de championnat. Cette désaffection a éclaté en 2015.

Championnats de CR pêche au moulinet : 425 participants pour 21 championnats. La Haute Normandie n'a pas organisé de championnat (aucun pêcheur intéressé)
Nette détérioration en 2015.

Championnats vétérans : 22 championnats pour un total de 415 participants (31% des licenciés)

Championnats pêche à la plombée : 21 championnats pour un total de 458 participants (+ 18%)

Les championnats nationaux pêche mixte (sauf corpos, handicapés et jeunes même si certains disputent ces championnats) : 362 pêcheurs ont participé aux différents championnats dont 6 féminines.
10 pêcheurs ont relâché le grand chelem.

Les championnats nationaux pêche au moulinet : 279 participants dont 4 féminines. 11 pêcheurs ont réalisé le grand chelem.

SEULS 96 PECHEURS ONT DISPUTE CONJOINTEMENT LES CHAMPIONNATS PECHE MIXTE ET MOULINET.

Les championnats vétérans : 234 ont disputé les championnats nationaux dont 6 féminines. 12 ont réalisé le grand chelem.

Les championnats pêche à la plombée : 159 ont disputé les championnats nationaux . Sur les 36 pêcheurs de la 1^{ère} division, 10 participent à d'autres championnats : 6 ont disputé les championnats moulinet , 3 les championnats pêche mixte et un seul pêche mixte et moulinet.

Le championnat des féminines : 26 participantes cette année. Plusieurs explications possibles : la date du championnat qui coïncide avec la rentrée des classes, problème de congés, les 3 manches sur 3 jours. Quelles solutions possibles ? Changement de dates, revenir à un championnat en 3 manches sur 2 jours ? L'instauration de la Coupe de France et la qualification d'un nombre réduit pour le championnat (18 ou 24) permettra sans doute d'avoir un championnat plus homogène.

SUR 5199 LICENCIES, 800 ONT PARTICIPE A DES CHAMPIONNATS NATIONAUX, SOIT 15% DES LICENCES.

Les championnats des Jeunes : le nombre de licences continue à baisser : 598 en 2014 (228 U14, 196 U18, 174 U23) et 565 en 2015 (195 U14, 204 U18, 166 U23)

Les championnats 2015 ont regroupé 204 participants sur les 245 inscrits au 18 mai soit 41 forfaits : 16 U23 (la plupart ayant trouvé du travail pour les vacances) 10 U18 et 15 U14. Pour cette dernière catégorie, ce sont surtout les parents qui ne veulent pas assurer les déplacements.

En l'état actuel, il ne faut peut être pas espérer une remontée du nombre de licences et améliorer les participations semble encore plus difficile. Que faire ?

Jean Claude et Jean Luc présentent un nouveau projet basé sur les nouvelles régions en 5 zones.

Edmonde estime que la zone Nord Pas de Calais/Picardie/Alsace/Lorraine/Champagne Ardennes/Île de France est beaucoup trop importante. Proposition de couper cette zone en 2 avec Nord Pas de Calais/Picardie et Alsace/Champagne Ardennes/Lorraine et Île de France.

Jean Claude : ça ne pose pas de problème, 6 zones au lieu de 5. Jean Luc préparera la carte modifiée. Reste le problème de l'étendue des zones et il faudra veiller à choisir des parcours centrés en évitant les points extrêmes.

Il est également proposé de reculer la date limite des inscriptions aux 2^{èmes} divisions au 30 avril et de partir sur une base de 1 qualifié sur 2 pour la 1^{ère} division.

Jean Luc propose de qualifier d'office les champions du monde éventuels,

Jean Michel : on peut également envisager de qualifier d'office une équipe championne du monde.

Tous ces points sont à valider par le Comité Directeur.

Point suivant : les forfaits sur les championnats :

Jean Claude : En pêche mixte, on enregistre un total de 53 forfaits pour 471 pêcheurs (43 sur les 3^{ème} division, 9 sur les 2^{ème} et 1 sur la 1^{ère})

En pêche au moulinet, 51 forfaits pour 373 pêcheurs (42 sur les 3^{ème} division, 7 sur les 2^{ème} division et 2 sur la 1^{ère})

Chez les vétérans : 35 forfaits pour 332 pêcheurs (23 en 3^{ème} division, 12 en 2^{ème} et aucun en 1^{ère})

Pour ces forfaits je ferai une mise au point avec les Présidents de CR à la réunion de l'AG : ils devront confirmer les forfaits soit par courrier ou par mail en précisant le championnat, le nom et prénom du pêcheur ceci afin d'éviter les erreurs.

Nous avons un cas particulier à régler , celui de Coralie CHENAIS. Pour faire court, Coralie, lors du championnat du monde, s'est blessée à une main avec un hameçon qui n'a pu être enlevé sur place. A son retour, une intervention chirurgicale délicate a été nécessaire pour extraire l'hameçon. Un arrêt de travail de 3 semaines lui a été prescrit lui interdisant de participer à la 2^{ème} mixte. Coralie a fourni tous les documents justifiant cette impossibilité de participation (certificat médical du chirurgien) et sollicite son maintien en 2^{ème} mixte pour 2016.

Après discussion (parfois animée) accord pour maintenir Coralie en 2^{ème} mixte.

Après une courte pause, reprise des travaux des commissions.

Calendrier 2016 : le point sur les candidatures.

Jean Claude : les modifications du calendrier international ont compliqué l'établissement de notre calendrier.

Jacques : il n'a pas été simple de finaliser le calendrier international. A l'heure actuelle il y a même encore des incertitudes sur des parcours : le championnat d'Europe aux Pays Bas où le parcours n'est pas confirmé, les féminines où le pays organisateur n'est pas confirmé non plus.

Jean Claude : autre point récurrent, la majorité des candidatures ne sont pas accompagnées de dossier.

Daniel : il serait peut être nécessaire de simplifier ces demandes d'organisation. Pour les sites qui ont déjà reçu plusieurs championnats, la candidature accompagnée d'un rappel des championnats organisés sur les parcours proposés devrait suffir.

Pour les nouveaux parcours, fourniture obligatoire d'un dossier respectant la charte des championnats.

J'ai commencé un récapitulatif des organisations des championnats depuis 2010 qui pourra nous servir.

Jean Claude : présentation du calendrier.

Pêche mixte : pour les 3^{èmes} (16 et 17 juillet) seulement 2 candidatures : Saint Omer (59) pour la 3^{ème} F et Nevers (58) pour la 3^{ème} H. Pour les 2^{èmes} (26, 27 et 28 août) c'est vite fait , une seule confirmation en attente du CR 59/62 pour la 2^{ème} DEF.

Par contre, pour la 1^{ère} (30 septembre, 1^{er} et 2 octobre) dossier complet du CD 71 pour Montceau les Mines, lac du Plessis.

Pêche au moulinet : ce sera très rapide.

Pour les 3^{èmes} (28 et 29 mai) aucune candidature.

Pour les 2^{èmes} (24, 25 et 26 juin) une seule approche avec le CD 13 pour la 2^{ème} GHI à Istres, étang de l'olivier, mais avec une demande de changement de date (2 et 3 juillet)

Pour la 1^{ère} (12 , 13 et 14 août ou 13, 14 et 15 août) aucune candidature.

Vétérans : ça ne se bouscule pas non plus.

Pour les 3^{èmes} (21 et 22 mai) seule la 3^{ème} D a trouvé preneur avec le CD 51 à Reims.

Pour les 2^{èmes} (24, 25 et 26 juin) une seule candidature, la 2^{ème} GHI à Villeneuve sur Yonne (89)

Pour la 1^{ère} (8, 9 et 10 juillet) à Saint Amand les Eaux (CD 59) rivière Scarpe.

Jeunes : avec la proposition des nouvelles zones, il faudra contacter les CR concernés pour appel à candidature ou confirmation. Les 2^{èmes} se dérouleront les 2 et 3 juillet.

La première est fixée aux 23 et 24 juillet. Une candidature de 2015 du CD 31 à Fonsorbes et une candidature de Saint Quentin. Il faudra demander au CD 31 de confirmer sa candidature en fonction du nombre de qualifiés par catégories.

Handicapés : 2^{ème} division les 14 et 15 mai, CD 35 à confirmer et la 1^{ère} les 3 et 4 septembre à Condé sur Escaut (candidature 2015)

Corpos : 2^{ème} division les 25 et 26 juin, CD 44 au Pellerin canal, de la Martinière. 1^{ère} division les 30 et 31 juillet. Une candidature qui ne peut être retenue car elle ne provient ni d'un CD ni d'un CR.

Pour la Coupe de France et les Clubs (3 et 4 septembre) candidature (dossier complet) du CD 35 à Saint Nicolas de Redon et La Chapelle de Brain.

Féminines : pour le championnat, 9, 10 et 11 septembre à Dampierre en Burly. Si l'organisation de la Coupe de France est validée par le Comité Directeur elle se déroulera les 4 et 5 juin également à Dampierre en Burly et éventuellement Sully si la participation est importante.

Pêche à la plombée : Frédéric nous présentera le nouveau découpage proposé pour la mise en place des 3^{èmes} divisions qui pourraient se dérouler les 14 et 15 mai. Pour les 2^{èmes} , 29, 30 et 31 juillet et pour la 1^{ère} , 9, 10 et 11 septembre.

Quelques candidatures : Saint Jean de Losne (21), Istres (13), Angers (49), le CD 16, Bouchemaine (49), Anzème (23) et Compiègne (60) Les attributions se feront en fonction des nouvelles zones.

Finale des Clubs : 11 et 12 juin : candidature du CD 54 (candidature 2015) à Toul Gondreville. Programme déjà fourni, autorisations VNF, AAPPMA accordées, réservation de la salle effectuée.

Edmonde : ne faudrait il pas tenir compte de la candidature de Saint Quentin pour l'organisation du Championnat du Monde des Clubs en 2017 ?

Jacques : j'ai effectivement pris l'option pour le championnat du Monde des Clubs en France en 2017 et la confirmation sera à fournir à la prochaine réunion de la FIPSeD en avril 2016. Aucun engagement n'est pris avec Saint Quentin, ce n'est qu'une candidature déposée par Sylvain Accart. Vous avez reçu les plans des secteurs proposés, des avis divers ont été donnés dont certains avec réserves.

Daniel : j'ai eu l'occasion de rencontrer Sylvain Accart sur les épreuves corpos et réellement je pense qu'il faut faire attention d'autant plus que les Présidents de CD et CR ne sont que plus ou moins au courant. C'est en fait une candidature de club.

Jacques : la commission technique devra se rendre sur place pour contrôler les secteurs. Edmonde, Patrice, Jean Luc, Jean Michel sont d'accord pour effectuer la visite des secteurs. La date du lundi 25 Janvier (14 h) est proposée par Jean Michel qui devra convoquer les présidents de CD et CR, les clubs de Saint Quentin.

Coupe de France : 17 et 18 septembre . Candidature de Gravelines (2015) et de Douy.

Corpos (Coupe et Clubs) : 3 et 4 septembre à Saint Nicolas de Redon et La Chapelle de Brain (dossier fourni)

Carpe : qualificatifs 21 et 22 mai. Plusieurs candidatures à Saligny (85) Frégeneuil (16) Maizière et Manom (57) Colombier en Brionais (71) Coupe de France : 14, 15 et 16 octobre.

Pour les championnats (si validation) les 2^{èmes} divisions pourront se dérouler les 21 et 22 mai et la 1^{ère} division les 16, 17 et 18 septembre à Riel (21) ce lieu étant naturellement à confirmer.

Thierry présente le projet des championnats.

Pour 2016 , qualifications à partir des 10 qualificatifs (A-B-C-D-E-F-G-H-I-J) de la Coupe. Montants en 2^{ème} au prorata du nombre de participants sur chaque qualificatif.

Trois 2^{èmes} divisions à 24 (AEG – BCIJ – DFH)

1^{ère} division à 30.

Pour 2017, des restants seront prévus sur la 1^{ère} et les 2^{èmes} .

Accord sur le principe. A valider par le Comité Directeur.

Plombée : Proposition de 3^{ème} divisions.

Frédéric : le nombre de participants sur les régionaux a augmenté de 18% . On est passé de 389 à 458 et il devient indispensable de créer des 3^{èmes} divisions. Six nouvelles zones constitueront les 3^{èmes} divisions , chacune regroupant 2 nouvelles régions. 3^{ème} division R regroupant la Bretagne et Pays de Loire, la 3^{ème} S avec Aquitaine/Limousin/Poitou Charente et Languedoc Roussillon/Midi Pyrénées, la 3^{ème} T avec Normandie et Centre Val de Loire, la 3^{ème} U avec Nord Pas de Calais/Picardie et Ile de France, la 3^{ème} V avec Alsace/Champagne Ardennes/Lorraine et Bourgogne/Franche Comté, la 3^{ème} W avec Auvergne/Rhône Alpes et PACA.

Trois 2^{èmes} divisions RS, TU, VW avec un nombre de participants aux championnats régionaux des différentes régions très équilibré : 156 pour la RS, 147 pour la TU et 155 pour la VW.

Les 3^{èmes} divisions se disputeront à nombre variable, les 2^{èmes} avec 24 qualifiés et la 1^{ère} reste à 36 (15 maintenus)

Accord sur le principe. A valider par le Comité Directeur.

Jean Michel : il ne reste plus qu'un point à traiter, le règlement sportif.

Jean Luc : le règlement officiel actuel deviendra le Règlement sportif « Eau douce »

Sur la finale Sensas des contrôles ont été effectués par la garderie. Certains pêcheurs n'avaient pas de carte mais, venant de certains, c'est surprenant.

En premier lieu je propose de modifier l'**article 1.1 PREAMBULE**.

Toute personne qui sollicitera une licence de pêche sportive en eau douce devra, au préalable, justifier de son adhésion à une Association pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de l'année en cours en joignant à sa demande de licence une copie de la carte de pêche.

Le gestionnaire des licences des Comités Départementaux seront chargés de cette vérification.

Les licenciés, dès lors qu'ils participent à une épreuve hors de leur département d'attachement, ont obligation d'être en possession d'une carte de pêche valide pour les lieux de l'épreuve.

D'autres petites modifications seront sans doute nécessaire au fur et à mesure de la lecture du règlement actuel.

1.4 - Les catégories : il sera nécessaire de modifier les catégories d'âge pour être en conformité avec les catégories de la FIPSeD : U15, U20 et U 25 à la place de U14, U18 et U23 pour les jeunes.

Pour les féminines : âgées de + de 15 ans au 1^{er} janvier de l'année de la coupe et du championnat.

2.2 Les championnats.

2.2.2 : tout concurrent, régulièrement convoqué à un championnat, qui sera forfait descendra automatiquement dans la division inférieure et ce, quelle qu'en soit la raison, exception faite des épreuves internationales, article 1.7 du présent règlement.

2.2.4 : sauf indications contraires, les parcours des championnats et :ou coupes devront être libérés la veille de la première manche à partir de 12 heures pour la mise en place des installations.

2.2.5 : Dans les championnats individuels si le nombre de participants n'est pas un multiple de 3, il conviendra d'enlever du tirage le dernier numéro (ex. Z15 pour un championnat à 44) et (Z15 et Y15 pour un championnat à 43)

Pour les manches suivantes soit le marquage est mobile et, dans ce cas la, il conviendra de combler les trous des numéros non attribués soit le marquage au sol est fixe (peinture) dans ce cas il faudra combler les places non attribuées en faisant glisser les numéros sur le papier.

Cette dernière méthode simplifie le travail des organisateurs.

2.2.11 : à rajouter, « sauf autorisation préalable des organisateurs, il est interdit de s'avancer dans l'eau pour épuiser un poisson ».

2.3 Les grandes épreuves.

2.2.3 : Coupe de France Féminines. La Coupe de France féminines est ouverte à toutes les licenciées à partir de la catégorie U20. Elle se déroule en 2 manches de 4 heures sur 2 jours sous le règlement général des championnats de pêche mixte. L'ordre du classement servira à combler les descendantes du championnat de France de l'année précédente.

3.1 Pêche à la plombée.

3.1.5 : championnat de France individuel. Le championnat de France à la plombée comprend trois niveaux.

La 3^{ème} division est organisée en 6 zones géographiques. Le nombre de pêcheurs par 3^{ème} division est variable pour chaque zone. Ces championnats sont organisés en 2 manches de 5 heures.

La qualification des montants pour les 3^{èmes} divisions se fait à partir des championnats régionaux

La 2^{ème} division est organisée en 3 zones de 30 pêcheurs. Elle est composée des maintenus de l'année précédente, des descendants de la 1^{ère} division et des montants de 3^{ème} division.

Cette 2^{ème} division se déroule en 3 manches de 5 h sur 3 jours.

La 1^{ère} division regroupe 36 qualifiés : les 15 maintenus de l'année précédente et 21 montants des 2^{èmes} divisions (7 de chaque groupe de 2^{ème} division). Le championnat se déroule sur 3 manches de 5 heures sur 3 jours.

3.2 Pêche de la carpe au coup

3.2.2 : la distance entre les pêcheurs sera comprise entre 15 et 20 mètres.

3.2.4 (nouvel article) Championnat de France individuel. Ce championnat est organisé avec 2 niveaux.

La 2^{ème} division comporte 3 zones de 24 pêcheurs issus des épreuves régionales (qualificatifs de la Coupe de France) et des descendants de 1^{ère} division. Maintien jusqu'au 10^{ème}, les autres repartiront en Coupe de France l'année suivante.

La 1^{ère} division se déroulera avec 30 pêcheurs issus des 2^{èmes} divisions. Il y aura 12 maintenus et 18 descendants.

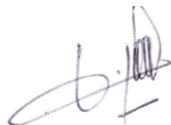
Il sera nécessaire de refaire une lecture complète pour apporter d'autres petites modifications.

En fonction de l'impact de la réforme des régions, des modifications apportées aux épreuves, des modifications des catégories d'âge, il sera nécessaire de reprendre tous les tableaux des championnats.

Il me faudrait quelqu'un pour m'aider dans ce travail. Jean Michel se propose.

Après une courte pose le Comité Directeur peut commencer sa réunion.

Le Secrétaire Général



Daniel DEPALLE

Le Président



Jacques GOUPIL